

**PRIX ARCHITECTURE BRETAGNE**

2016

# Edito

Une architecture bretonne ? Serait-ce donc cela que le Prix Architecture Bretagne révèle au fil des années depuis 24 ans ? Il suffit de feuilleter les catalogues du PAB pour apprécier l'évolution qualitative du paysage architectural de notre région.

C'est ainsi qu'au fil du temps, les nouveaux talents se révèlent. La diversité des œuvres en réponse à la grande variété des espaces dans lesquelles ils s'inscrivent, nous montre comment les architectes façonnent leurs projets sur des territoires sensibles.

Les réalisations dialoguent avec délicatesse et imagination avec le contexte, source d'inspiration inépuisable et gratuite ! Tout le sens de cette priorité fondamentale de l'éco-construction sans laquelle aucun projet ne peut se prévaloir d'une démarche environnementale satisfaisante.

L'ensemble du jury, présidé cette année par Finn Geipel (agence LIN), a su choisir avec discernement la sélection du PAB 2016 parmi les 182 projets présentés. Une belle sélection de la production de ces dernières années en Bretagne que je vous invite à découvrir tout au long de ce catalogue !

## **XAVIER FRAUD**

PRÉSIDENT DE LA MAeB

Les conditions de la création et de la réalisation architecturale évoluent en se diversifiant et en se spécialisant. Le contexte : échelle, localisation, climat, ainsi que les facteurs culturels, sociétaux et économiques influent sur cette évolution. En parallèle, le discours et les champs d'actions des acteurs de la construction se globalisent.

Les biennales, prix, forums, expositions deviennent des moments privilégiés d'échanges de l'ensemble de ces acteurs.

Depuis sa création en 1992, le Prix Architecture Bretagne est devenu un vecteur important de la promotion et de la diffusion de cette attitude, tant au niveau régional que national. On peut donc souhaiter à ce prix bien établi en Bretagne et dans l'hexagone, de jouer un rôle actif également dans la discussion et la promotion européenne.

La vocation du PAB est prioritairement de distinguer des projets exemplaires réalisés récemment en Bretagne.

Pourtant il ne s'agit pas ici d'une forme nouvelle de régionalisme, mais d'une architecture située : une architecture, qui se forme et interagit avec toutes ces conditions - l'urbain, le paysage, la topographie, le temps, l'énergie, la lumière, les usages et les transports, les matériaux, traces, traditions, - pour créer de nouveaux lieux !

Ainsi, les projets choisis se distinguent par un profond dialogue avec ce qui préexiste et un souci pour ce que l'architecture rendra possible.

## **FINN GEIPEL**

PRÉSIDENT JURY PAB 2016

La stratégie nationale pour l'architecture arrêtée par la ministre de la Culture a retenu parmi ses axes prioritaires, la sensibilisation du grand public à l'architecture et la promotion de l'intervention des architectes dans la cité.

Le Prix Architecture Bretagne mis en œuvre sous l'égide de la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne, avec le concours de la profession, la mobilisation de tous les acteurs du secteur, et l'appui des collectivités publiques, s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

En récompensant des œuvres singulières et remarquables par leurs formes, leur intégration aux paysages et leur contribution au développement durable, pour les inscrire dans un monde soucieux de son avenir et de son harmonie, ce prix sollicite la curiosité de l'habitant, cherche à cultiver son sens de la beauté, interpelle la conscience du citoyen autant qu'il mobilise son jugement et l'élève à la conscience des réalisations les plus nobles de l'esprit humain.

Les architectes réinventent – *et réagencent* – sans cesse, par l'exercice de leur art, notre environnement, notre habitat, et finalement, notre quotidien. Conçues au présent, par la force de l'imagination, leurs créations modèlent l'avenir de nos espaces publics et domestiques. Chaque année, la créativité des projets suscités, nommés et récompensés par le PAB, témoigne de la vitalité conceptuelle, du souci esthétique, et de la qualité architecturale de la région armoricaine. À l'instar des éditions précédentes, les réalisations distinguées par le prix 2016 concourent à la richesse culturelle de la Bretagne.

## **CHRISTOPHE MIRMAND**

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE  
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

L'architecture fait partie intégrante de notre quotidien : bâtiments publics, économiques, logements, aménagements de l'espace public, équipements culturels, sportifs ... Toutes ces réalisations participent de notre cadre de vie, porteur d'un sens particulier pour notre région. Elle est un élément important, et pour le moins visible, de ce qui « fait la Bretagne ».

L'architecture est un fait culturel. Elle a une fonction sociale qui s'inscrit dans la mémoire collective. En ce sens, l'architecture moderne doit participer d'une vision patrimoniale. La création architecturale dans sa forme éclairée éveille à l'espace sensible et aux enjeux sociétaux qu'ils soient structurels, fonctionnels ou esthétiques.

Ce secteur évolue aussi dans le cadre de contraintes fortes qu'elles soient réglementaires, financières, foncières, ou encore environnementales. Dans le même temps, l'architecture doit répondre à de nouvelles attentes, extrêmement variées : habitat, écologie, cohabitation urbaine, qualité de vie ... Il s'agit d'une composante majeure du développement durable des territoires. C'est d'ailleurs la qualité architecturale comme celle des espaces publics qui font l'acceptation des populations à davantage d'intensité urbaine, à un partage de l'espace responsable.

En Bretagne, nous considérons l'architecture comme un élément de notre identité et de notre développement culturel et économique. Mais aussi comme un support d'expérimentation, d'innovation. Elle a donc vocation à donner à voir de ce développement, créer une valeur d'usage et illustrer notre capacité d'innovation sociale et environnementale. Ainsi, le PAB témoigne de la vitalité et de la diversité architecturale bretonne, et c'est une fierté pour la Région que d'y participer à chaque édition.

## **ANDRÉ CROCCO**

CONSEILLER RÉGIONAL  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

Lorient est une ville jeune, qui a su surmonter le terrible traumatisme de la guerre. En 1945, c'est table rase ; des architectes sont appelés à son chevet. Plusieurs d'entre eux se succèdent pour lui redessiner un nouveau visage, la rebâtir entièrement. De grandes signatures, placées sous l'architecte en chef Georges Tourry, marquent notre paysage de leur signe. Elles scellent nos liens durables avec l'architecture, le patrimoine, l'urbanisme. Depuis, les innovations foisonnent, transforment, modèlent la ville, tout en restant fidèles à notre forte identité maritime : tour des vents érigée sur la mer et grands hangars translucides à Lorient la Base, toiture de sheds à Kerfichant, aileron de zinc imposant au Grand Théâtre, vague souple et ondulante de l'hôpital du Scorff, façade d'écaillés de verre lumineuses de la Maison de l'agglomération, charpente en bois élancée pour notre future gare...

Dans une grande diversité d'écritures architecturales, la ville n'en finit pas d'être un terrain d'expérimentations. Si l'architecture est une langue, elle s'exprime ici avec audace et sensibilité. Elle se préserve aussi et se met en valeur, en particulier dans l'actuel travail de protection du patrimoine que nous menons et qui prendra place dans notre plan local d'urbanisme. Sans céder à aucune nostalgie, la Ville se fabrique sans cesse, relevant le défi de la construction permanente, s'inscrivant dans un rapport à l'architecture aussi empreint de modernité que de réalité.

## **NORBERT MÉTAIRIE**

MAIRE DE LORIENT  
PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION

# Membres du jury du Prix Architecture Bretagne 2016

---

## Président du Jury

**Finn GEIPEL**, Architecte et Urbaniste, Agence LIN - Berlin / Paris

---

## Architectes/Paysagistes/Experts

**Aldric BECKMANN**, Architecte, Agence Beckmann - N'Thépé et Associés - Paris

**Sylvanie GREE**, Paysagiste, Agence d'ici là Paysages et Territoires - Paris / Nantes

**Léonard LASSAGNE**, Architecte, Agence Data Architecture et Design - Paris / Lyon

**Jac FOL**, Philosophe et Architecte - Paris

**Alain VAN DER MALIÈRE**, Président du Pavillon - Caen

---

## Représentants des Collectivités

**Hind SAOUD**, Conseillère régionale, Région Bretagne

**Sébastien SÉMERIL**, Premier Adjoint à la Maire de Rennes en charge de l'urbanisme et du développement durable et Conseiller à Rennes Métropole

# Liste des agences et architectes participants

---

(APM) ASSOCIÉS PARIS & RENNES  
[4POINT19] ATELIER D'ARCHITECTURE  
[BOULANGER - LE DENMAT] ARCHITECTES  
[ENTRE-SOLS] ATELIER D'ARCHITECTURE  
2A DESIGN  
A'DAO ARCHITECTURE  
A/LTA ARCHITECTES - URBANISTES  
AA41  
ABA AGENCE BRENERC'H ARCHITECTES  
AGENCE BOHUON BERTIC ARCHITECTES  
AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME JP MEIGNAN  
AGENCE D'ARCHITECTURE PIERRE-YVES LE GOAZIOU  
AGENCE L2A  
AGENCE LE BARON GWENAËL  
AGENCE LIARD & TANGUY  
AGENCE RENIER ARCHITECTE  
AGENCE RICHARD FAURE ARCHITECTES  
AIA ARCHITECTES  
ANARCHITECTE  
ANTHRACITE ARCHITECTURE 2.0  
ARCA  
ARCHIPOLE URBANISME ET ARCHITECTURE  
ARCHIPRIM  
ARCHITECTE STÉPHANE GRATTON  
ARCHITECTES COMPÈRE & CIE  
ARCHITECTURE VIVANTE  
ATELIER ARCAU  
ATELIER BRUNO GAUDIN ARCHITECTES  
ATELIER DESSAUVAGES ARCHITECTE  
ATELIER JEAN-THOMAS GOSSART & CAETERA ARCHITECTE  
ATELIER MIMA  
ATELIER QUÉRÉ ARCHITECTES  
ATELIER RUBIN ASSOCIÉS  
ATOME  
AUBERT-MAGUÉRO NICOLAS  
AURELIEN CHEN  
B. HOUSSAIS ARCHITECTURE  
BAILLEUL&PLESSIS ARCHITECTES  
BIHAN-PAGEOT ARCHITECTES  
BODENEZ ET LE GAL LA SALLE ARCHITECTES  
BRIAND RENAULT ARCHITECTES  
BRULÉ ARCHITECTES ASSOCIÉS  
BRUNO LE POURVEER ARCHITECTE  
CAP ARCHITECTURE  
CATHERINE RANNOU ARCHITECTE  
CLAIRE GALLAIS ARCHITECTURES  
COLAS DURAND ARCHITECTES  
COLLECTIF D'ARCHITECTES  
DDL ARCHITECTES  
DESALEUX SOARES ARCHITECTES  
DEVERNAY ARCHITECTES  
DIETRICH UNTERTRIFALLER ARCHITECTES  
DLW ARCHITECTES  
DUNCAN LEWIS  
ENO ARCHITECTES  
EON ARCHITECTURE  
FELD ARCHITECTURE  
GAUTIER GUILLOUX ARCHITECTES  
GROUPE D'ARCHITECTURE ELLIPSE  
GUINÉE \* POTIN ARCHITECTES  
GUYADER ARCHITECTE  
HERVÉ PERRIN ARCHITECTE  
HORIZON VERTICAL  
IN[SIDE]OUT  
ISABELLE HIAULT  
JACQUES BOUCHETON ARCHITECTES  
JEAN DE GIACINTO  
JEAN-CHARLES ROBERT ARCHITECTE  
JÉRÔME GUENEAU ARCHITECTE  
JOLIVET ROCHE ARCHITECTES  
KEN EN SO  
KRAFT ARCHITECTES  
L'ATELIER D'ICI - JEAN-LUC HÉRY ARCHITECTE  
LAN  
LATITUDE  
LAURENCE DUGUÉ ARCHITECTE  
LE SCOUR ARCHITECTE  
MARYVONNE RIGOURD  
MOSTINI-MOSTINI ARCHITECTES & ASSOCIÉS  
NOMADE ARCHITECTES  
O+P ARCHITECTES  
ONZE04 ARCHITECTES  
ORIGINAL ! ARCHITECTES  
PAUL GUILLEMINOT ARCHITECTE  
PHENOME ARCHITECTURES  
PHILIPPE PRIGENT  
QUINZE ARCHITECTURE  
RAUM  
SABA ARCHITECTES  
SARL A3 ARGOUARCH ARCHITECTES ASSOCIÉS  
SARL ATELIER DE L'ILE - BRARD - LE BRAS - QUELEN  
ARCHITECTES ET PAYSAGISTES  
SARL ATELIER DU CANAL  
SARL GOLHEN  
SARL GRIGNOU STEPHAN  
SARL LAAB FAUQUERT ARCHITECTES  
SARL PETR ARCHITECTES  
SAS FRANÇOIS RENIER ARCHITECTE  
SASU YS ARCHITECTE  
SCPA PERCHE-BOUGEALT  
STUDIO 02  
TRACE ET ASSOCIÉS  
UH ARCHITECTURE

# Sommaire

## 01 / TRAVAILLER - ACCUEILLIR

---

### Lauréat

- MAIRIE DE SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE  
LAN - À SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35) - p 11

### Sélectionnés

- MAISON DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LORIENT  
JEAN DE GIACENTO ET DUCAN LEWIS - À LORIENT (56) - p 15
- CENTRE D'EXPLOITATION DES DÉCHETS  
DLW ARCHITECTES - À THEIX (56) - p 17
- CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA PRESQU'ÎLE DE RHUYS  
KRAFT ARCHITECTES - À SARZEAU (56) - p 19

## 02 / APPRENDRE - SE DIVERTIR

---

### Lauréat

- COLLÈGE JEAN MONNET  
DIETRICH UNTERTRIFALLER ET COLAS DURAND - À BROONS (22) - p 23

### Mentionné

- PÔLE CULTUREL  
STUDIO 02 ET ANTHRACITE - À BAUD (56) - p 27

### Sélectionnés

- BASE NAUTIQUE D'ARRADON  
ATELIER DESSAUVAGES ET ATOME - À ARRADON (56) - p 29
- GYMNASÉ DE CREVIN  
DDL ARCHITECTES - À CREVIN (35) - p 31

## 03 / HABITER ENSEMBLE

---

### Sélectionnés

- 78 LOGEMENTS ZAC DE LA MORINAIS  
JACQUES BOUCHETON - À SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35) - p 35
- IMMEUBLE BERNARD DUVAL  
ANTHRACITE ARCHITECTURE 2.0 - À RENNES (35) - p 37
- 46 LOGEMENTS LOCATIFS  
DESALEUX SOARES - À PACÉ (35) - p 39

## 04 / HABITER UNE MAISON

---

### Lauréat

- 2 MAISONS + 2 STUDIOS  
RAUM - À QUIBERON (56) - p 43

### Sélectionnés

- MAISON JG  
JEAN-CHARLES ROBERT - À RENNES (35) - p 47
- MAISON JJ&SM  
ATELIER MIMA - À NIVILLAC (56) - p 49
- MAISON DE VACANCES  
RAUM - À SARZEAU (56) - p 51

## 05 / RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT

---

### Lauréat

- LYCÉE COLBERT  
ANTHRACITE ARCHITECTURE 2.0 - À LORIENT (56) - p 55

### Sélectionnés

- PÔLE CULTUREL - L'AUTRE LIEU  
SARL GOLHEN - À LE RHEU (35) - p 59
- RÉHABILITATION DU MANOIR DE RANDRÉCARD  
ONZE04 - À TREFFLÉAN (56) - p 61

## 06 / RÉHABILITER UN LOGEMENT

---

### Mentionné

- ANCIEN RELAIS DE POSTE  
CATHERINE RANNOU & JÉRÔME GUENEAU - À MORLAIX (29) - p 65

# 01 TRAVAILLER - ACCUEILLIR

# MAIRIE DE SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

## LAN

À Saint-Jacques-de-la-Lande (35)

2 260 m<sup>2</sup> - 3 700 000 € TTC

Livrée en janvier 2016

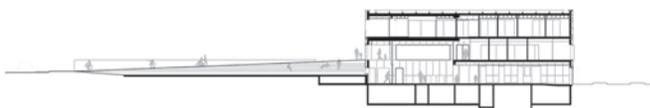
Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande

Le projet du nouveau bâtiment de la Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande est l'occasion rêvée pour tout architecte de pouvoir allier une stratégie urbaine à un geste architectural. Cette opportunité a permis d'imaginer un lieu qui puisse être à la fois un lieu de travail, un lieu de service à la population, un lieu de représentation symbolique, ainsi qu'un espace public générateur de nouveaux usages collectifs.

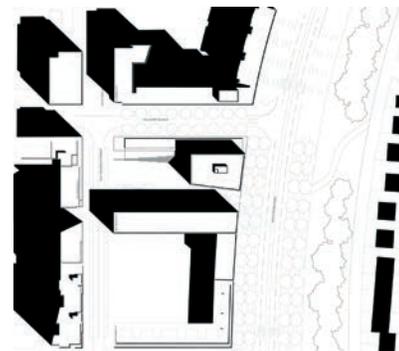
Ce lieu est une réponse à la question : « Comment fabriquer un symbole avec peu de mètres carrés, peu de moyens et un terrain trop grand ? » ou formulé autrement : « Est-il possible de résoudre les problématiques d'échelle spécifiques à ce lot, et transformer ses contraintes en atouts ? ». Ce projet est conçu à travers une prise de position claire. Le nouveau bâtiment de la Mairie se doit d'être un lieu générateur de vie :

- une place, plus qu'un bâtiment,
- un point de rencontre plus qu'un lieu où l'on se rend uniquement pour l'intendance,
- une image unitaire et claire qui développe une identité, sans tomber dans le cliché de la représentation emblématique d'un pouvoir,
- un lieu de travail soucieux du confort et de la qualité de l'espace plus par son intelligence que par la brillance de ses matériaux, et les techniques mises en œuvre.

L'élément fédérateur est la contemporanéité et être contemporain signifie en premier lieu minimiser les impacts, développer un potentiel, et prévoir la dérive. Le principe de fonctionnement repose sur une lisibilité aisée des différents services, un repérage évident des accueils autour de patios naturellement éclairés et une organisation spatiale ordonnée autour du hall central. L'approche architecturale, environnementale et économique des contraintes programmatiques et urbaines, associée à la volonté de réaliser un bâtiment proposant de larges plateaux de superstructure en réduisant à minima les porteurs intermédiaires lui confère ainsi la flexibilité indispensable à son fonctionnement et à ses évolutions futures.



©Julien Lanoo



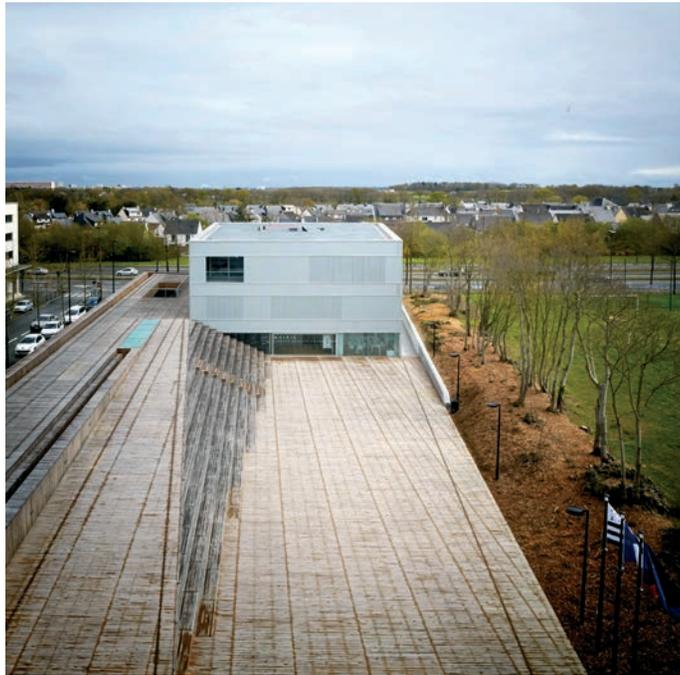
Autrement constitué, le bâtiment municipal du XXI<sup>e</sup> siècle n'est plus celui du XIX<sup>e</sup>.

L'architecture de la mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande engage d'autres circonstances. Renonçant à un socle, absorbée par son parvis, elle redit sa représentation par scrutin ; ses électeurs y délèguent leur équipe municipale.

Précédée de cette étendue, place et forum, elle s'affirme comme mandatée : au service de ses citoyens, à leur portée. Ses rampes et ses gradins viennent chercher les citoyens, dont certains apprécieront d'assister, sur les marches de bois, aux spectacles de leur assemblée.

À l'intérieur, le bois succède au bois, la clarté succède à la lumière naturelle et, la nuit venue, les lumières du bâtiment redessinent ses volumes et ses transparences.

**Le Jury PAB 2016**



©Julien Lanoo



©Julien Lanoo



©Julien Lanoo





©Julien Lanoo

# MAISON DE L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LORIENT

## Jean de Giacento, mandataire et Ducan Lewis, associé

À Lorient (56)

9 435 m<sup>2</sup> - 29 000 000 € TTC

Livré en septembre 2014

Lorient Agglomération

La Maison de l'Agglomération se situe dans le quartier du Péristyle, le long de la promenade des quais, en proue du nouvel aménagement. Faisant face à la rade, l'édifice rayonne et identifie le territoire. Sa peau bleutée évoque l'environnement maritime et témoigne de l'histoire et des fondements du territoire lorientais sur le lieu de l'implantation de la Compagnie des Indes.

L'aspect architectural du projet s'inscrit complètement dans le site par sa forte relation au sol, aux matières et au ciel. Ainsi, un dialogue est créé entre le niveau de la rue et celui de la dalle. Un nouveau type de spatialité est proposé dans ce quartier ; celle-ci s'appuie sur 4 éléments fondateurs et structurants du projet : le socle, les pilotis, le massif, les patios.

Le socle en béton brut est envisagé comme la racine du bâtiment depuis laquelle, le reste de l'édifice prend appui tandis que les pilotis composent une couronne de poteaux métalliques en périphérie du bâtiment.

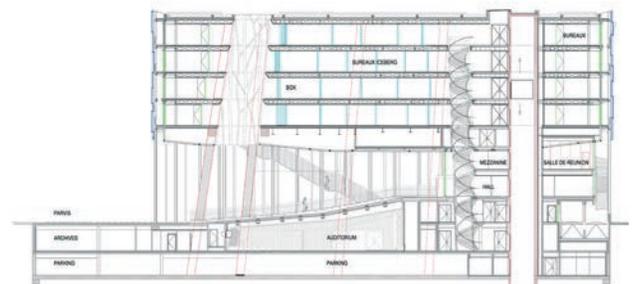
Les façades à double peau, à écailles de verre bleu et vert, créent un espace tampon qui permet la circulation de l'air en périphérie du bâtiment. Cette conception permet une maîtrise accrue des apports solaires d'été, un grand confort acoustique ainsi qu'une excellente maîtrise des déperditions l'hiver. Chaque façade possède des caractéristiques différentes en fonction de son orientation et optimise l'éclairage naturel.

Les 3 patios, « puits de lumière », sont également des éléments forts du projet. Ils viennent aérer l'espace dense du massif en amenant un éclairage naturel en son cœur. Les puits de jour sont habillés d'une structure arborescente en bois à l'intérieur, en aluminium à l'extérieur.

Si l'architecture de la Maison de l'Agglomération est résolument contemporaine, elle satisfait également aux cibles du référentiel HQE et est énergétiquement plus performante que le standard BBC. Elle est également certifiée PEQA. Des panneaux photovoltaïques sont déployés sur 600 m<sup>2</sup> en toiture (900Kw).



©Stéphane Cuisset





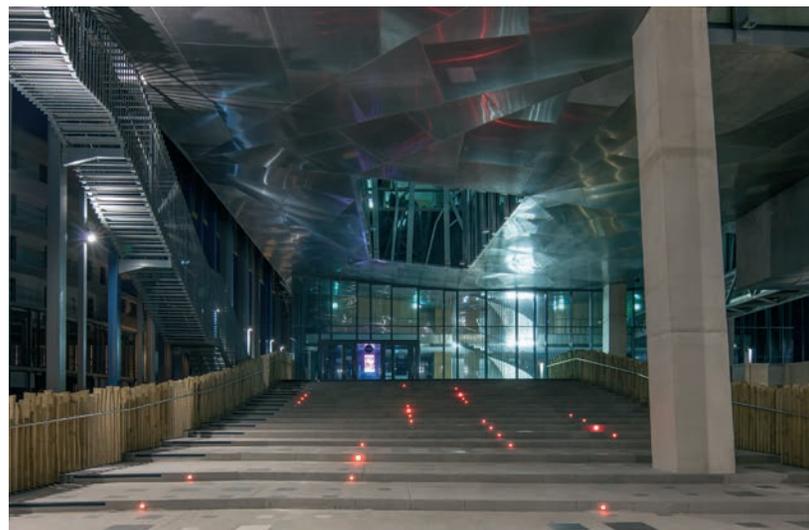
©Stéphane Cuisset



©Stéphane Cuisset



©Stéphane Cuisset



©Stéphane Cuisset

## CENTRE D'EXPLOITATION DES DÉCHETS

**DLW Architectes**

À Theix (56)

1 351 m<sup>2</sup> - 3 920 000 € TTC

Livré en novembre 2014

Vannes Agglomération

Ce nouvel équipement, implanté dans la zone industrielle de Saint-Léonard à Theix, prolonge les réflexions de l'agence sur la construction bois et valorise un environnement naturel sensible à proximité directe du Golfe du Morbihan.

Le programme s'organise selon un principe de bandes parallèles alternant trois bâtiments et des perspectives ouvertes sur le paysage bocager environnant.

Le grand auvent de remisage structure le site dans sa profondeur. Il se place entre deux bâtiments qui se font écho par des soubassements en béton brut, l'expressivité de la construction en bois et les débords de toitures qui assurent la protection solaire et préserve des intempéries.

Un hall traversant non chauffé distribue les locaux administratifs et les vestiaires. Au Sud, ces espaces sont éclairés en second jour depuis une galerie qui capte des apports solaires et l'éclairage naturel. L'optimisation de la halle et l'utilisation du verre en paroi limitent les déperditions et favorisent davantage les apports solaires.

La toiture est équipée de capteurs solaires qui assurent la production d'eau chaude et capte les eaux pluviales pour la station de lavage. Les qualités développées visent à produire un outil fonctionnel et confortable sans compromettre les caractéristiques écologiques du site.



©DLW Architectes





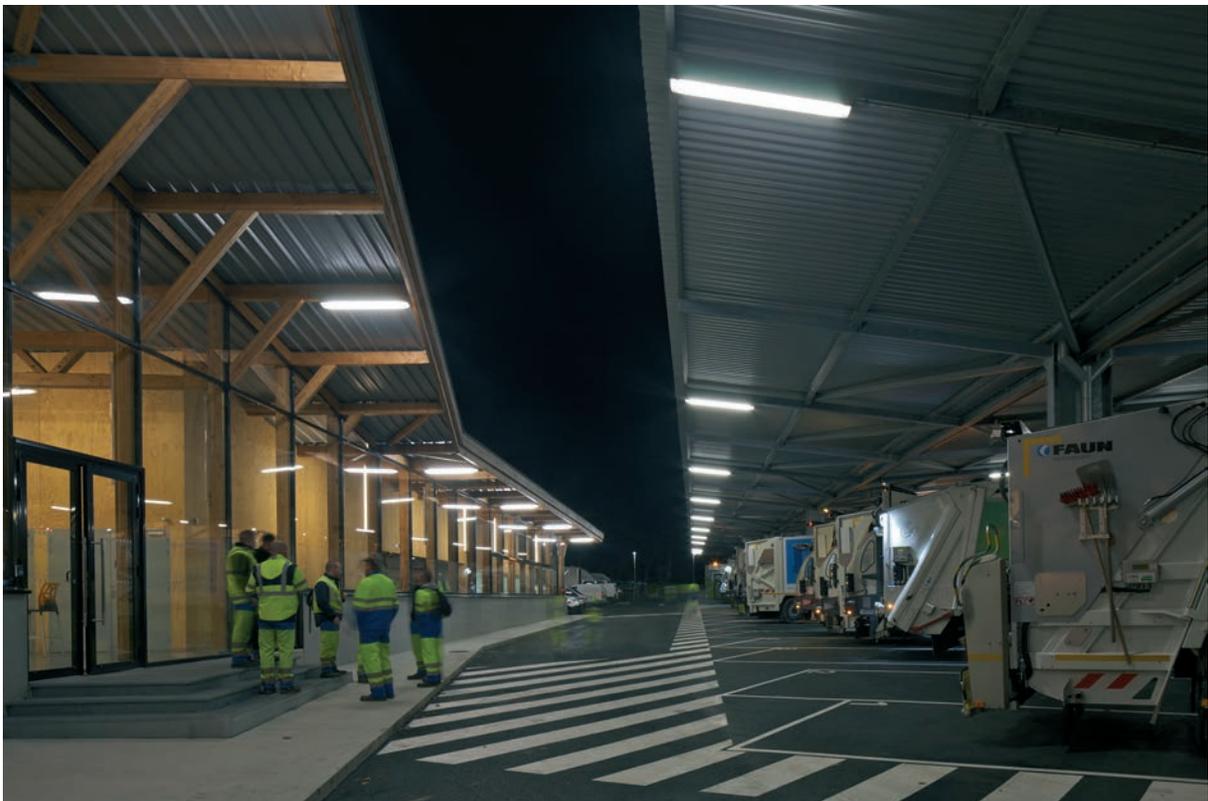
©Philippe Ruault



©Philippe Ruault



©Philippe Ruault



©Philippe Ruault

# CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA PRESQU'ÎLE DE RHUYS

**KRAFT Architectes**

À Sarzeau (56)

1 145 m<sup>2</sup> - 1 745 470 € TTC

Livré en mars 2016

Ville de Sarzeau

En lisière de la ville de Sarzeau, dans un environnement paysager, le centre d'incendie et de secours vient prendre une place stratégique pour la presqu'île de Rhuys.

Muché derrière des haies bocagères, le bâtiment en bois blanc se révèle sur toute la longueur d'une parcelle ajustée. Composés autour de jardins clos, de patios, les espaces intérieurs bénéficient généreusement de lumière naturelle laissant ainsi l'enceinte extérieure vierge de tout percement. Les façades pures, les couvertines masquées, laissent libre expression aux différents volumes et lignes d'acrotères qui dessinent le projet.

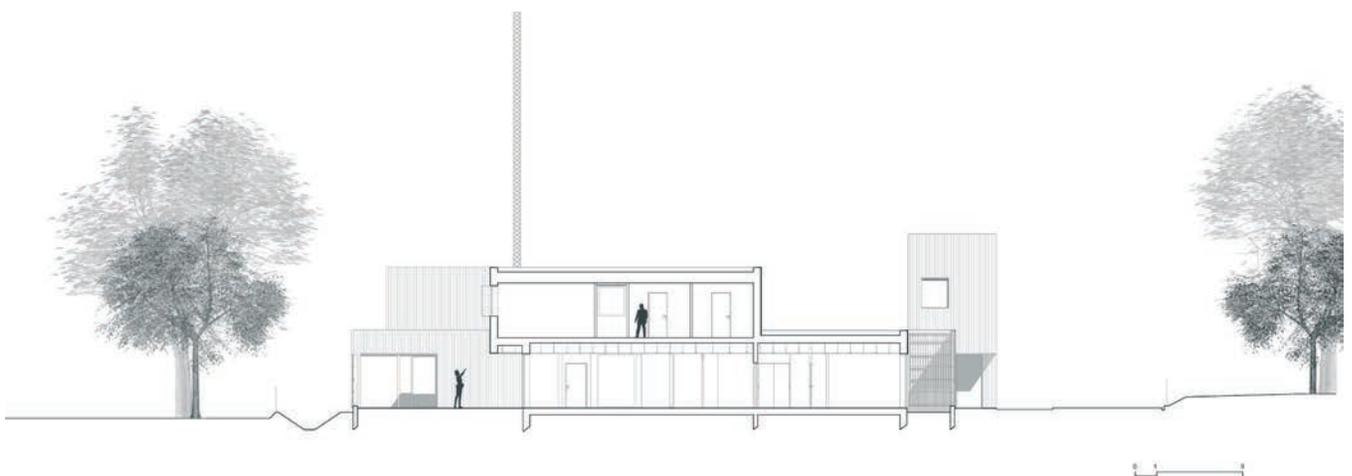
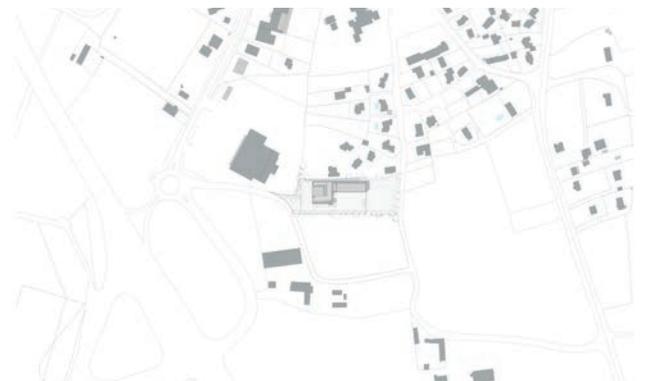
Les hauteurs variables donnent un ensemble hétérogène de par les formes mais harmonisé d'une seule et même peau en bois blanc.

Le programme se manifeste par un volume singulier marquant l'entrée, par des claire-voies dévoilant les jardins clos et bureaux et par des volets occultant les chambres.

Projet RT 2012 en ITE.



©Judith Bormand





©Judith Bormand



©Judith Bormand



©Judith Bormand



©Judith Bormand



# COLLÈGE JEAN MONNET

## Dietrich Untertrifaller Architectes et Colas Durand Architectes

À Broons (22)

5 600 m<sup>2</sup> - 10 200 000 € TTC

Livré en juillet 2015

Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

Le collège de Broons est implanté au milieu d'un paysage rural et bocager. Le mail végétal bordant la voie départementale depuis le centre bourg est prolongé jusqu'au site. Ainsi, une liaison piétonne et paysagée assure la continuité entre le cœur du village et le nouvel équipement.

Dialoguant avec la géographie, le projet s'installe sur les points bas, limitant ainsi l'impact visuel dans le paysage. Le bâtiment aux proportions étirées est structuré par une ossature bois apparente, apportant toutes ses qualités à l'ambiance chaleureuse et conviviale. L'atrium, recouvert par une longue verrière, offre généreusement une lumière naturelle à l'ensemble des niveaux et passerelles.

Les serres double hauteurs placées au Sud et intercalées entre les classes contribuent aux apports solaires et lumineux, tout en offrant une vue directe sur ces espaces végétalisés à chaque salle de cours. Le bâtiment compact emploie des matériaux sélectionnés pour leur insertion paysagère et leur pérennité.

Le volume s'assoit sur un socle minéral et s'élève en structure et bardage bois. L'ossature bois laissée apparente offre des qualités spatiales à l'ensemble des lieux de circulation et d'enseignement. La réponse résolument contemporaine puise notamment son style architectural dans la réinterprétation des matériaux locaux et naturels : l'essence retenue, un épicéa breton. L'éclairage naturel et les apports solaires sont omniprésents grâce à la verrière centrale, aux larges puits de lumière et serres toute hauteur. En façade Sud, des baies sur allège sont installées afin d'offrir des vues aux élèves assis, même lorsque les brise-soleil sont abaissés sur le châssis vitré supérieur. La cantine scolaire reçoit une toiture végétalisée venant se confondre avec l'espace enherbé de la cour.



©Frédéric Baron

Le béton et le bois constituent les matériaux principaux du bâtiment. Cette liste est courte, parfaitement maîtrisée. Sol de lino rouge, béton lisse, béton brut, béton strié, garde-corps lamellé-collé ou acier, composent un ensemble d'une très grande luminosité et d'une très grande gaieté.

La syntaxe architecturale élémentaire développe ainsi une grande richesse spatiale et d'usages.

La pente devient petit à petit un bâtiment talus, la cour la pelouse, qui devient elle-même terrain de sport... Un jeu subtil s'établit entre le défini et l'indéfini dessinant un paysage hybride fait de plateaux et cours, entre horizon ouvert et espace enclos.

L'agencement des espaces correspond à l'évolution des nouveaux concepts pédagogiques plus ouverts et intégrés. D'une superficie d'environ deux hectares, le collège évoque avec discrétion la simplicité des grandes fermes agricoles qui l'environnent.

**Le Jury PAB 2016**





©Julien Lanoo



©Frédéric Baron



©Frédéric Baron





©Frédéric Baron

## MENTIONNÉ

## PÔLE CULTUREL

### Studio 02, mandataire et Anthracite, cotraitant

À Baud (56)

1 750 m<sup>2</sup> - 4 000 000 € TTC

Livré en septembre 2015

Commune de Baud

Dédié à la conservation d'une collection exceptionnelle de cartes postales, ce pôle culturel se déploie depuis le sommet du site, en cinq volumes aux proportions identiques, évoquant, dans sa forme même, un éventail de cartes.

Un parti-pris formel qui souligne la répartition fonctionnelle des cinq espaces entre le Cartopôle, l'Auditorium, le Forum et les deux plateaux de la Médiathèque.

Chaque volume est décalé d'un angle de 20 degrés par rapport au précédent, libérant des espaces extérieurs riches et variés - belvédères, parvis haut, parvis bas, jardins paysagers... - et permettant à tous les espaces de bénéficier d'un ensoleillement favorable et de vues dégagées. Comme en suspension, ce bâtiment dégage une impression de légèreté que renforce le matériau de façade en béton blanc dont la matrice est inspirée de la tranche d'un livre.

Pour une parfaite intégration au paysage, la hauteur maximale du bâtiment, rue du Pont Clas, respecte les gabarits des constructions avoisinantes.

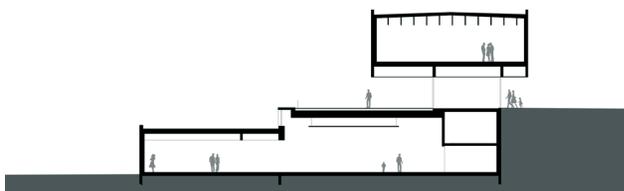
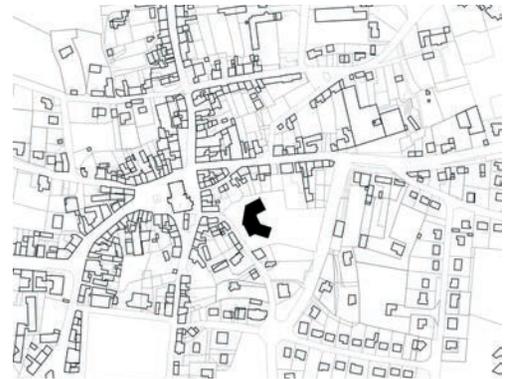
De même, le bâtiment perçu depuis le bas du site, avenue Jean-Moulin, s'insère en toute discrétion grâce à ses volumes en « cascade » qui épousent la pente et la superposition de ses toitures végétalisées permettant son intégration paysagère.

Performance énergétique : RT2012.

Équipements techniques : toitures végétalisées, double flux, chaudière bois à plaquettes, panneaux rayonnants.



©Luc Boegly



Au risque de contrarier les formes et les matériaux d'antan, réunion d'une médiathèque en deux plateaux, d'un auditorium, d'un forum, et d'une exceptionnelle collection de cartes postales, le bâtiment empile ses cinq volumes blancs et vitrés dans la pente.

L'ensemble apparaît comme composant d'un paysage urbain renouvelé dans lequel le présent se conforme aux gabarits et aux pentes du passé. Ainsi, sans tourment, s'accordent ces temps dont les cartes postales visualisent l'histoire !

Sans contredire, l'architecture répond et développe ; la plate toiture végétalisée répond aux pentes des toits antécédents, les blancs volumes striés répondent aux murs de pierres, les larges vitrages encouragent les visiteurs.

**Le Jury PAB 2016**



©Luc Boegly



©Luc Boegly



©Luc Boegly



©Luc Boegly

## SÉLECTIONNÉ

# BASE NAUTIQUE D'ARRADON

## Atelier Dessauvages, mandataire et ATOME, associé

À Arradon (56)

606 m<sup>2</sup> - 1 603 000 € TTC

Livrée en mars 2015

SPL Compagnie des Ports du Morbihan

### UN PONTON VERS LA MER

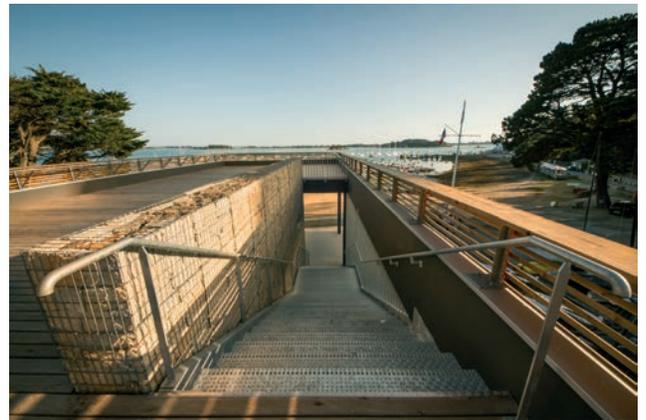
Le projet de la base nautique se compose sur le site exceptionnel de la pointe d'Arradon, dans le golfe du Morbihan.

Depuis l'entrée du site, le nouvel équipement, abritant la capitainerie, le centre nautique et un espace de location de bateau, laisse la priorité à la perspective dégagée vers la mer, avant de canaliser naturellement les visiteurs vers les différentes activités qu'il concentre.

En profitant de la pente naturelle du terrain, il propose une nouvelle liaison piétonne horizontale depuis le haut de la parcelle jusqu'à l'espace « belvédère » et la plage. Ce ponton vers la mer prend appuis sur 3 socles en pierre (gabion) abritant chacun des entités du projet, et libérant des espaces couverts pour les zones techniques et de stockage. Cette répartition du programme en trois volumes distincts offre aux usagers et aux professionnels une identification claire des activités pour une gestion naturelle des accès permettant un impact minimum de la signalétique « commerciale ». Une promenade animée par une relation privilégiée avec le plan d'eau du golfe grâce à la place panoramique aménagée de 700 m<sup>2</sup> à presque 9 mètres au-dessus du niveau de la mer offrant une vue exceptionnelle.

Le site propose un espace de communication privilégié, ouvert au public, au bénéfice de la commune et des activités locales (manifestations en plein-air, spectacles, expositions thématiques, campagnes de sensibilisation environnementale, événements nautiques et sportifs, campagnes publicitaires et événementielles, etc.). Le projet, composé d'un dialogue de verre, de bois et de pierre, reprend les éléments essentiels de langage des cales et infrastructures des bords du Golfe s'inscrivant en continuité des murets côtiers pour une intégration naturelle avec le site et le caractère du paysage en général. Le choix de la pierre locale en remplissage des gabions offre une parfaite intégration et une pérennité certaine, autant esthétique que constructive.

Le projet a été conçu selon les normes RT2012.



©Messia G Photography





©Messia G Photography



©Messia G Photography



©Messia G Photography



©Messia G Photography

## SÉLECTIONNÉ

# GYMNASE DE CREVIN

## DDL Architectes

À Crevin (35)

1 724 m<sup>2</sup> - 2 038 660 € TTC

Livré en octobre 2015

Mairie de Crevin

Crevin, petite commune pavillonnaire d'Ille-et-Vilaine, a choisi d'installer sa future salle de sport à côté du collège pour répondre, entre autres, aux besoins de l'établissement.

La forte déclivité du site a nécessité pour la construction de ces 2 équipements des terrassements importants qui les installent à environ 9 m en contrebas d'un lotissement pavillonnaire. C'est dans cet environnement déjà modelé et construit que la salle de sport a été imaginée et réalisée, sur des concepts simples et un budget qui n'a pas permis de « jouer » avec le terrain.

La salle assume sa position autonome face au parking du collège dont elle constitue l'un des 2 fronts bâtis. La simplicité formelle, la juste proportion des pleins et des vides, la transparence contrôlée éclairant l'aire de jeux et le registre tenu des matières, bois, méthacrylate et verre sont les principes retenus pour la construction de cet équipement.

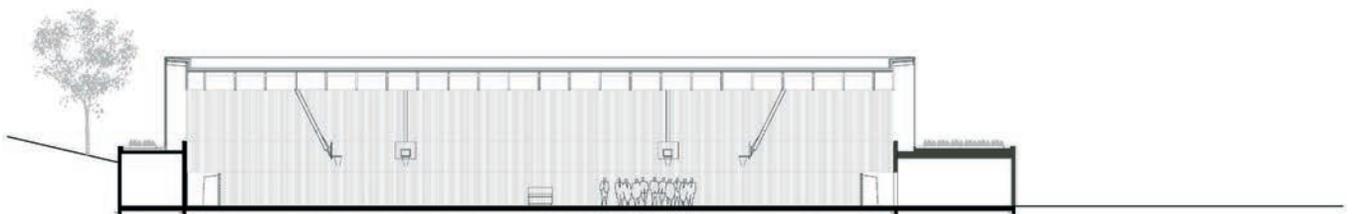
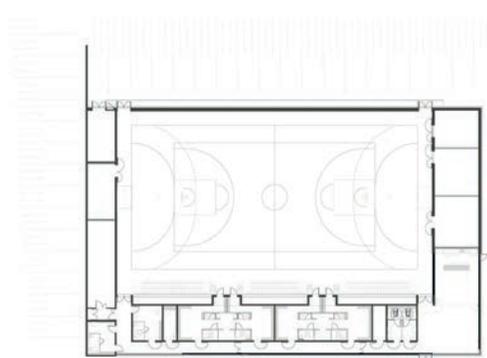
L'émergence translucide, surplombant la salle est entièrement tapissée à l'intérieur avec des lattes de bois verticaux qui masquent les parois pleines habillées de laine de roche pour la correction acoustique du lieu et filtrent la lumière diffusée par les panneaux translucides en partie haute.

Le plafond est strié par la juxtaposition de poutres en lamellé-collé lasuré de teinte blanche qui portent la toiture en bac acier perforé. L'ambiance intérieure est chaleureuse notamment la nuit quand tout devient uniforme.

La sobriété s'installe aussi à l'intérieur dans les espaces complétant l'équipement avec des parois de béton brut, des bancs en bois massif, des parois de verre, des sols en béton surfacé, du blanc pour les plafonds et les ouvrages métalliques, du noir pour les parois des vestiaires douches.



©Patrick Miara





©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara

## 03 HABITER ENSEMBLE

## 78 LOGEMENTS ZAC DE LA MORINAIS

### Jacques Boucheton Architectes

À Saint-Jacques-de-la-Lande (35)

6 138 m<sup>2</sup> - 6 907 000 € TTC

Livrés en février 2016

SCCV Note Bleue - CAP Accession

Située à la pointe Sud-Ouest de la ZAC de la Morinais, bordée par le bocage rennais, l'opération La Note Bleue, inscrite sur une forte déclivité, mixe les formes et les typologies bâties. Le projet développe trois unités distinctes, hébergeant 78 logements et reposant sur un unique sous-sol stationné.

Le collectif A (R+4), élément structurant à l'échelle du nouveau quartier, s'accroche sur l'angle Nord-Ouest de l'espace public. Il a valeur de signal urbain, marquant l'entrée de l'opération.

Le volume intermédiaire B (R+2) étire ses coursives le long du domaine public, au Nord. En appui sur la pente naturelle, le volume se développe sur un socle maçonné qui décolle progressivement le niveau habité de la rue. Les individuels superposés de l'îlot C se placent au cœur du projet, dans un espace dédié aux piétons, par groupes de trois à six logements. La composition basse de l'ensemble est ponctuée par des émergences à R+2.

Le traitement uniforme, blanc des façades trouve son identité esthétique dans l'utilisation de claustra béton préfabriqué. Ce principe revisité du moucharabieh permet de moduler l'intimité des espaces.

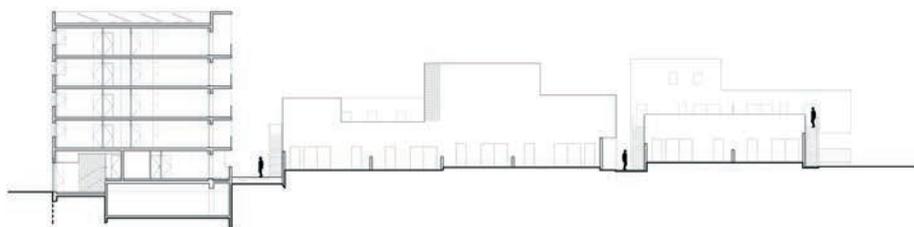
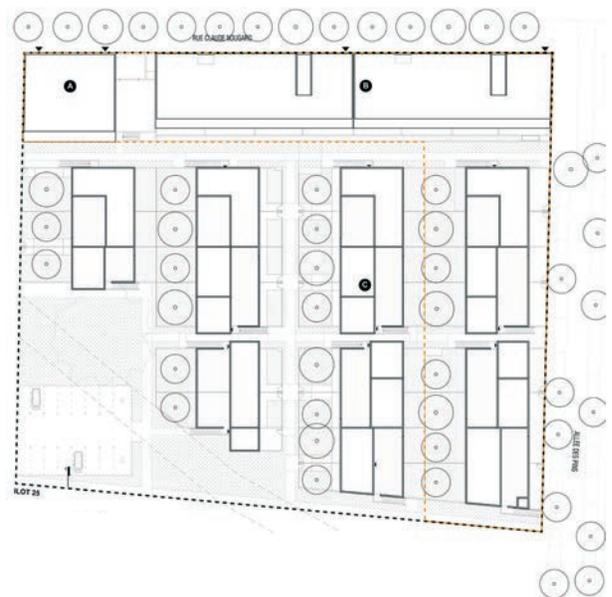
Les façades des bâtis A et B offrent un certain contraste. Relativement fermées sur la rue au Nord, elles se composent de vastes loggias filantes sur le flanc Sud. Un traitement spécifique des menuiseries anime la façade sur rue grâce à des ensembles menuisés aux cadres saillants.

La privatisation des terrasses et patios des logements en cœur d'îlot C est gérée par une alternance de murs, de claustra béton et de clôtures en ganivelle bois. Ces dispositifs garantissent l'intimité des logements. La variation de transparence et d'opacité anime les façades par un jeu de pleins et de vides.

Tous les espaces extérieurs végétalisés seront plantés d'arbres fruitiers selon les principes du verger, développés par l'atelier Bruel-Delmar, paysagiste de la ZAC. Des plantations composées de graminées et fleurs borderont les venelles pavées, desservant les habitations.



©Jacques Boucheton Architectes





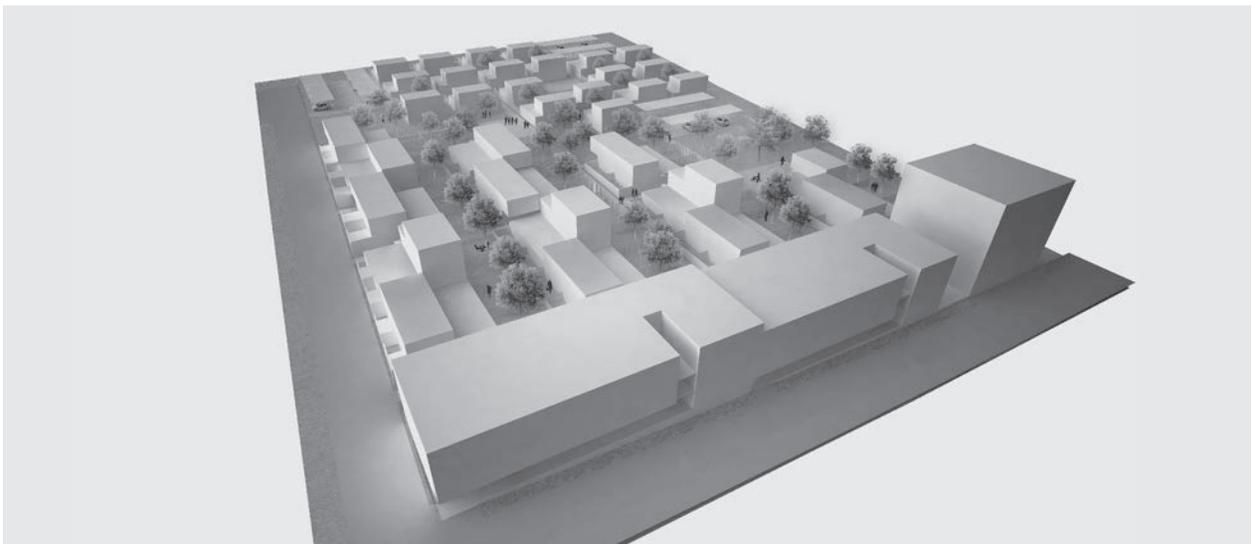
©Jacques Boucheton Architectes



©Jacques Boucheton Architectes



©Jacques Boucheton Architectes



©Jacques Boucheton Architectes

# IMMEUBLE BERNARD DUVAL

## Anthracite Architecture 2.0

À Rennes (35)

1 816 m<sup>2</sup> - 2 880 000 € TTC

Livré en octobre 2014

Archipel Habitat

Le programme est installé dans une zone de transition entre les quartiers Mabilais et Cleunay, constitués de maisons de ville, et d'un ensemble de collectifs (jusqu'à R+11) situés à la Courrouze.

Le bâtiment qui se distingue par son gabarit en escalier, mixe « naturellement » ces deux typologies et se compose de 5 maisons (duplex en rez-de-chaussée) et 24 appartements.

Les matières et les couleurs mettent ici en évidence la structure d'un bâtiment qui se déhanche et file dans la continuité de la rue Thomas Connecte : le béton peint en blanc pour les maisons, le béton lasuré noir pour les appartements.

Les maisons sont conçues pour faire oublier autant que possible l'idée du collectif : chacune dispose de son entrée, d'un espace paysagé semi-privatif qui protège la terrasse et le logement de la rue.

Dans la partie la plus « collective et urbaine » du projet (R+6), pas un seul logement n'est identique. Les balcons sont traités comme des loggias abritées qui permettent accessoirement le stockage.

Pour gagner en performance thermique mais aussi en confort visuel, les toitures sont végétalisées.

Son niveau de performance énergétique est : BBC LABEL H&E (PROFIL A).



©Alexandre Wasilewski





©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski

## 46 LOGEMENTS LOCATIFS

### Desaleux Soares Architectes

À Pacé (35)

3 160 m<sup>2</sup> - 4 680 000 € TTC

Livrés en juillet 2014

Aiguillon Construction

L'implantation des bâtiments, leur typologie et la composition des façades visent à l'insertion du projet dans son contexte urbain actuel et à venir, tout en répondant aux objectifs architecturaux, paysagers et environnementaux de la ZAC définis par l'Atelier Philippe Madec.

Le projet propose de répartir le programme en 3 corps de bâtiments : un collectif de 30 logements à R+3 associé à un ensemble de 6 logements en bande à R+1 constitué de duplex pour le lot 1000.

Ces 2 bâtiments se développent de part et d'autre d'une « rue parvis », sorte de « courée » qui dessert les halls du collectif et les entrées des individuels en bande.

Le parvis connecte la voie secondaire « cours semi-urbaine » à l'Ouest à l'allée piétonne à l'Est et renforce la perméabilité piétonne créée par l'architecte urbaniste. 10 logements intermédiaires en R+1 pour le lot 1062.

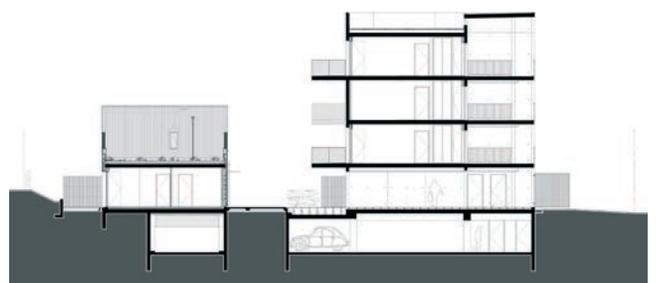
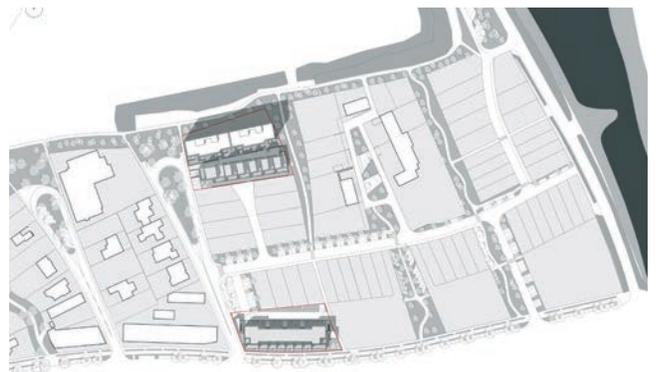
Les matériaux sont choisis pour leur authenticité et leur pérennité. Pour le collectif à R+3 : ossature et façades béton + une finition en peinture blanc cassé de gris ou une lasure coloré. Les garde-corps des balcons sont soit en tôle acier perforé thermolaqué, soit en verre coloré translucide. Pour les bâtiments à R+1 : ossature, planchers et refends en béton + enveloppe ossature bois + bardage bois épicea rétifé naturel.

Les toitures selon leur localisation reçoivent soit une protection lourde en gravillons soit une végétalisation type « sédum ». Toutes les menuiseries sont en aluminium thermolaqué noir à ouvrant masqué.

Label Effinergie BBC : • Bât A Cep de 43,66 KW/h/m<sup>2</sup> • Bât B Cep de 42,91 KW/h/m<sup>2</sup> • Bât C Cep de 44,31 KW/h/m<sup>2</sup>)  
Label H&E profil E. Ossature BA + Isolation thermique intérieure pour le collectif R+3 / Ossature BA + façades bois (+ isolant METISSE) + bardage bois rétifé. Chauffage + ECS par chaudières gaz individuelles. Ventilation naturelle par la disposition traversante de tous les logements. Orientation des trois bâtiments Est-Ouest favorisant les toitures végétalisées. Jardin : 40 cm de terre au dessus du sous-sol pour plantations de haute tige + en pleine terre.



©Patrick Miara





©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara



©Patrick Miara

## 04 HABITER UNE MAISON

## 2 MAISONS + 2 STUDIOS

### RAUM

À Quiberon (56)

230 m<sup>2</sup> - 375 000 € TTC

Livrés en juillet 2013

Privé

Implanté à l'extrémité de la péninsule de Quiberon, le projet s'articule autour d'une série d'espaces extérieurs reliant les différents logements entre eux. En réponse à la commande initiale de 2 maisons destinées à la location saisonnière, le projet propose l'adjonction de 2 petites dépendances associées à chaque habitation.

Le projet ainsi formé de 4 logements, reprend la forme du hameau traditionnel de la presqu'île en proposant une densité basse interrompue par des « venelles » qui permettent un voisinage partagé par le jeu des cheminements (accès individualisés) et les vues traversantes.

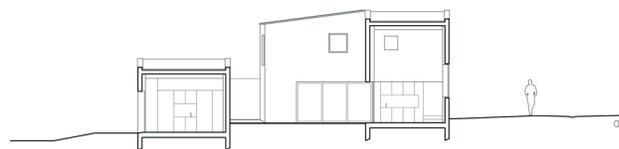
Il met ainsi en place les conditions d'une co-habitation saisonnière variable permettant la location d'une ou de plusieurs entités par une ou plusieurs familles.

Le projet génère ainsi dans un carré de 16 m x 16 m une véritable petite urbanité permettant de profiter d'espaces extérieurs privatifs ou communs connectés aux séjours tout en garantissant leur intimité. Le projet s'est donc construit autour de ces 2 axes : la fragmentation et l'intériorisation des espaces extérieurs. Les terrasses privatifs sont considérées comme des espaces de vie à part entière (principalement pour des locations estivales), disposées comme interfaces entre les différents fragments d'habitat.

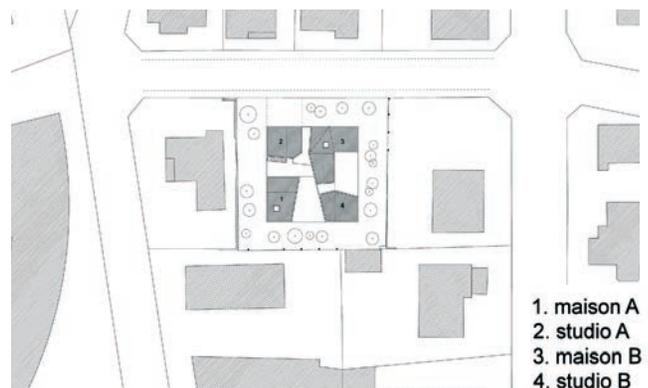
L'enjeu majeur du projet réside autant dans les qualités spatiales, d'ensoleillement et d'intimité des espaces extérieurs privatifs que dans les intérieurs ; de climat très tempéré, la presqu'île de Quiberon offre la possibilité d'espaces extérieurs très appropriables s'ils sont suffisamment protégés du vent et des vis-à-vis.

De la même façon que les logements, les terrasses peuvent être connectées entre elles et permettre à l'ensemble de fonctionner comme un corps cohérent. La singularité spatiale du projet se retrouve également dans le traitement des façades qui, percées de grandes ouvertures, offrent une lisibilité des usages à l'intérieur des habitations.

Performance énergétique : conforme à la RT2005.



©Audrey Cerdan



Les promenades urbaines peuvent permettre quelques rencontres incongrues qui redonnent à la ville un bouillonnement de vie, une nouvelle jeunesse. En s'enfonçant dans quelques ruelles quiberonnaises, les surprises se laissent savourer... C'est ainsi que le trio d'architectes Raum transforme des postures auxquelles ils semblent attachés en une véritable prouesse ironique d'un possible architectural indocile. L'œuvre est japonisante et audacieuse dans son utopie pragmatique.

Un volume informel aux relants iconiques, une série d'ouvertures variées, quelques centimètres carrés de cour intérieure se mettent en tension et résonance dans une magie et une alchimie unique. La poésie semble être à son comble dans cette rupture de style transgressif. On se met alors à rêver à ces banlieues rurales dont les constructions claires et variées entretiendraient la gaieté et les contradictions.

**Le Jury PAB 2016**



©Audrey Cerdan



©Audrey Cerdan



©Audrey Cerdan





©Audrey Cerdan

## MAISON JG

## Jean-Charles Robert Architecte

À Rennes (35)

134 m<sup>2</sup> - 350 000 € TTC

Livrée en février 2015

Privé

La maison se situe dans le quartier de la rue de l'Alma, secteur en pleine mutation urbaine, les maisons ouvrières avec jardin laissent place à une densification de l'habitat. Le terrain du projet est le fruit d'une division en 2 parcelles de 200 m<sup>2</sup> chacune : largeur de 10 m pour l'axe Nord-Sud, longueur de 20 m pour l'axe Est-Ouest.

L'accès depuis l'espace public se faisant par l'Ouest, cette densification mène au concept du projet, qui est de s'affranchir du voisinage, s'ouvrir à tous les apports solaires et se garder des espaces extérieurs.

La maison se décompose en 2 volumes. Le principal, comprenant l'ensemble des pièces de vie (cuisine, salon, salle à manger, chambres, bureau et salles de bain), s'accroche à la limite Nord et se décale de 4 m de la limite Sud. Il s'élève au maximum du gabarit autorisé en R+2. Cette disposition ouvre au soleil du Sud et offre une faille Est-Ouest pour les espaces extérieurs.

Le second volume comprenant le garage et uniquement en rez-de-chaussée, s'intercale dans les 4 m de faille sur la limite Ouest, créant un front bâti depuis l'espace public tout en étant le support d'une terrasse extérieure accessible depuis le R+1. Le soleil de l'Ouest s'immisce jusqu'au jardin. Cette disposition permet de définir les espaces. Le rez-de-chaussée comprend la cuisine, le salon et la salle à manger.

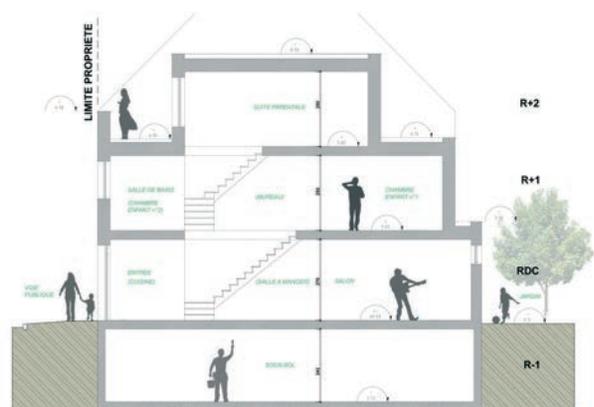
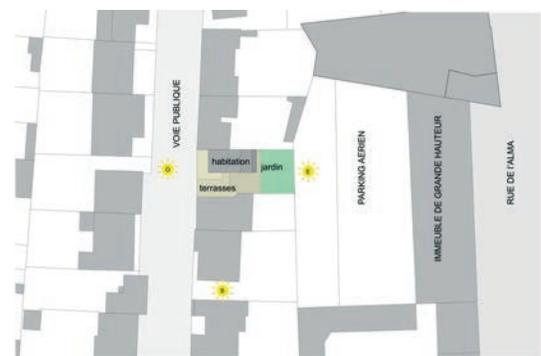
Le premier étage comprend l'espace des enfants avec deux chambres, une salle de bain, un bureau modulable en chambre d'amis et une terrasse. Le second étage, l'espace des parents avec la chambre, le dressing, une salle de bain et une terrasse.

L'ensemble est bâti sur un vaste sous-sol, identique à l'emprise au sol de la maison, comprenant la buanderie, une cave à vin, un atelier et un espace de stockage.

Sur ce sous-sol en béton, l'habitation s'élève en bloc polystyrène à bancher lui permettant d'être proche du passif ; le chauffage étant uniquement un poêle à bois. L'habillage extérieur se compose de bardage en tôle ondulée et en lames de bois red cedar.

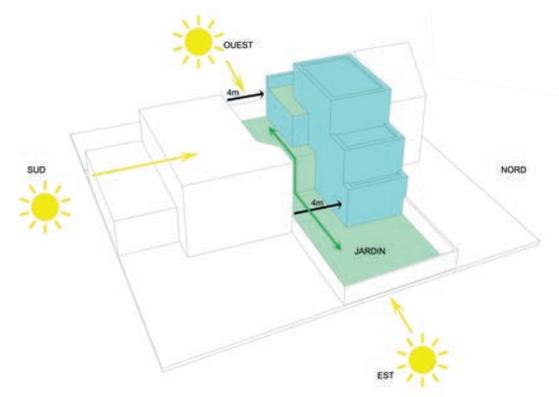


© François Guideau - Interval Photo





©François Quideau - Interval Photo



©François Quideau - Interval Photo



©François Quideau - Interval Photo



©François Quideau - Interval Photo

## MAISON JJ&SM

### Atelier MIMA

À Nivillac (56)

90 m<sup>2</sup> - 144 000 € TTC

Livrée en août 2015

Privé

Construction d'une maison secondaire : mission complète et réalisation du mobilier.

Une maison dans le paysage de la vallée de la Vilaine pour se reposer de la vie citadine : face à la qualité d'un tel environnement, le choix a été d'user de simplicité. De l'extérieur, c'est un rapport au paysage franc et discret, une masse de bois se confondant avec les tonalités alentours. De l'intérieur, c'est une préciosité d'assemblages, de plans, de cadrages et de matières nobles décomposant l'espace pour créer un prisme du rapport à l'environnement multiple et surprenant.

La maison vient se poser au moment de rupture de pente, en articulation du paysage, comme belvédère habité. Le plan propose différentes possibilités d'agencement, autour d'un niveau haut intime et d'un espace de vie bas lié à une grande terrasse en balcon.

Deux chambres, dédiées à 2 couples, sont liées à une salle d'eau centrale par de larges portes à galandage. Celle-ci peut être assimilée à l'une ou l'autre des chambres lorsque les 2 couples ne sont pas présents en même temps.

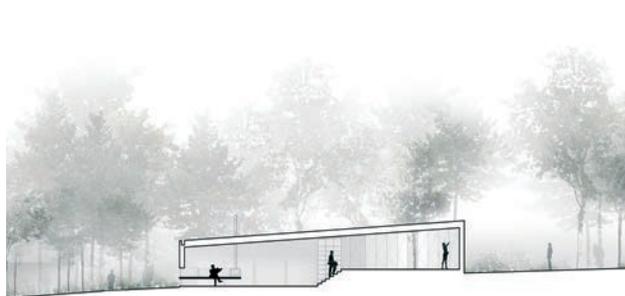
Le sol du niveau haut se prolonge en plan de travail de la cuisine. Une troisième porte à galandage est placée ici pour permettre, en journée, d'ouvrir la perspective sur toute la profondeur de la maison, mettant en scène l'enfilade des espaces. Un meuble bibliothèque/escalier/cuisine articule les 2 niveaux, et permet l'optimisation de la sensation d'espace en intégrant ces différentes fonctions en un seul endroit.

Un long et fin séjour se développe jusqu'au pignon Ouest, déconstruit en ses angles pour observer, d'un même regard, la Vilaine qui s'enroule autour du terrain : au Sud à travers une longue baie de 10 m, et au Nord à travers un percement panoramique posé sur un banc de bois et béton, à la fois rangement et support de poêle à bois.

Démarche environnementale : isolation ouate de cellulose, ventilation naturelle, bois local non traité, récupération des eaux de pluie vers puits, chauffage unique par poêle à bois, RT 2012.



©Atelier MIMA





©Atelier MIMA



©Atelier MIMA



©Atelier MIMA



©Atelier MIMA

## MAISON DE VACANCES RAUM

À Sarzeau (56)

70 m<sup>2</sup> - 190 000 € TTC

Livrée en septembre 2013

Privé

Située sur la côte Nord de la presqu'île de Rhuys, la maison de vacances prend place à la lisière d'un tissu pavillonnaire peu dense et d'un bois surplombant le golfe du Morbihan.

Le projet s'insère dans cette légère topographie boisée en offrant différents lieux de vie qui développent plusieurs relations singulières à l'environnement.

Construit en charpente, bardage et menuiseries bois, la maison de 69 m<sup>2</sup> propose un rez-de-chaussée modulable où deux lits clos mobiles permettent de dormir à l'intérieur de la maison, dans le patio ou sur la terrasse extérieure.

À l'étage, une chambre s'ouvre très largement sur le paysage en offrant une expérience particulière avec celui-ci.

Performance énergétique : conforme RT2005.



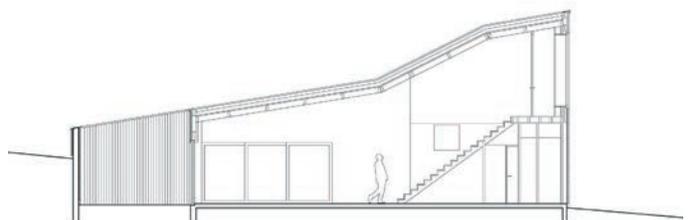
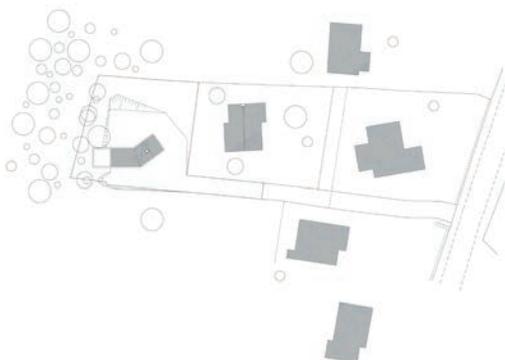
©Audrey Cerdan



©Audrey Cerdan



©Audrey Cerdan





©Audrey Cerdan



©Audrey Cerdan



©Audrey Cerdan

## 05 RÉHABILITER UN ÉQUIPEMENT

# LYCÉE COLBERT

## Anthracite Architecture 2.0

À Lorient (56)

7 290 m<sup>2</sup> surface de façade - 4 216 800 € TTC

Livré en février 2016

Région Bretagne

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de « réhabilitation thermique » de lycées réalisés dans la période de reconstruction d'après-guerre. Ces bâtiments sont techniquement semblables. Souvent peu profonds et construits en béton préfabriqué, ils se distinguent par leurs linéaires de façade au calepinage régulier. Notre intervention concerne deux bâtiments, un de 100 m de long, l'autre de 300 m.

Ce dernier donne sur une cour immense qui offre du recul et permet de visualiser la ligne hors d'échelle du bâtiment ainsi posé dans le site.

Un des enjeux du programme concernait l'obligation de travailler en site occupé. Pour la partie technique, on a imaginé un système de préfabrication qui permet une mise en œuvre « soft » : un système qui évite de trop perturber le fonctionnement et la vie du lycée.

L'opération se développe en deux temps : des façades complètes, bardées et vitrées, sont d'abord « pluggées » sur la façade existante. Progressivement, classe par classe, les anciens vitrages sont déposés et remplacés ; des modules de finition (incluant stores et rangements) sont fixés sur la nouvelle façade.

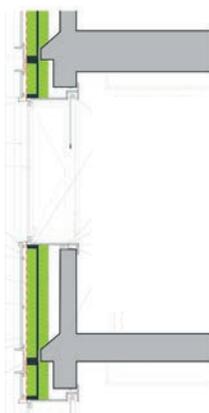
Les éléments de modénature verticaux sont enfin apposés en temps masqué. Le parti-pris architectural de ce projet respecte et renforce la qualité intrinsèque du bâtiment d'origine : celle liée à son échelle, à sa préfabrication et à la modénature de ses façades.

L'objectif était d'éviter de simplifier ou de « lisser » l'ensemble. La proposition est très claire : elle vise à amplifier le rapport urbain d'un bâtiment monochrome avec son environnement. Le rez-de-chaussée propose autre chose : il entretient une relation privilégiée avec les lycéens.

Traité en bois, il agit à la fois comme un socle et un « rez-de-chaussée récréatif » en prise directe avec la cour.

Dans le cadre d'une réhabilitation comme celle-ci, les performances énergétiques imposent un coefficient de consommations conventionnelles  $Cep < 90 \text{ kWhEP/m}^2/\text{an}$ , soit la classe B de l'étiquetage énergétique des bâtiments.

Façade existante  
 Isolant A2-s3,d0 (IT249) 2x120mm R=6,8m<sup>2</sup>/KW  
 Pare-pluie étanche à l'air Q<sub>étanche</sub> 3,0 - 1,0m<sup>3</sup>/h.m<sup>2</sup>  
 Caissons préfabriqués : ossature épicière + contreventement panneau de particules



©Alexandre Wasilewski



Concilier architecture et réhabilitation n'est pas un exercice simple, les contraintes techniques pouvant vite prendre le pas sur la cohérence et l'écriture architecturale. Et pourtant, il s'agit d'un savoir-faire nécessaire et dont les enjeux futurs sur la transformation et la rénovation du bâti sont majeurs.

Dans cet exercice délicat, le projet lauréat a su se servir de la rénovation thermique pour repenser une façade en deux strates. Un projet clair sur la partie haute, qui se greffe sur l'ancienne façade, une sous face plus ludique dessous, qui apporte en confort. Au-delà du résultat, et dans un contexte de site occupé comme ici, le dispositif de caissons pluggés en façade ouvre des pistes intéressantes pour la rénovation du bâti, pouvant être utilisés sur beaucoup de typologies, tout en générant des nuisances moindres.

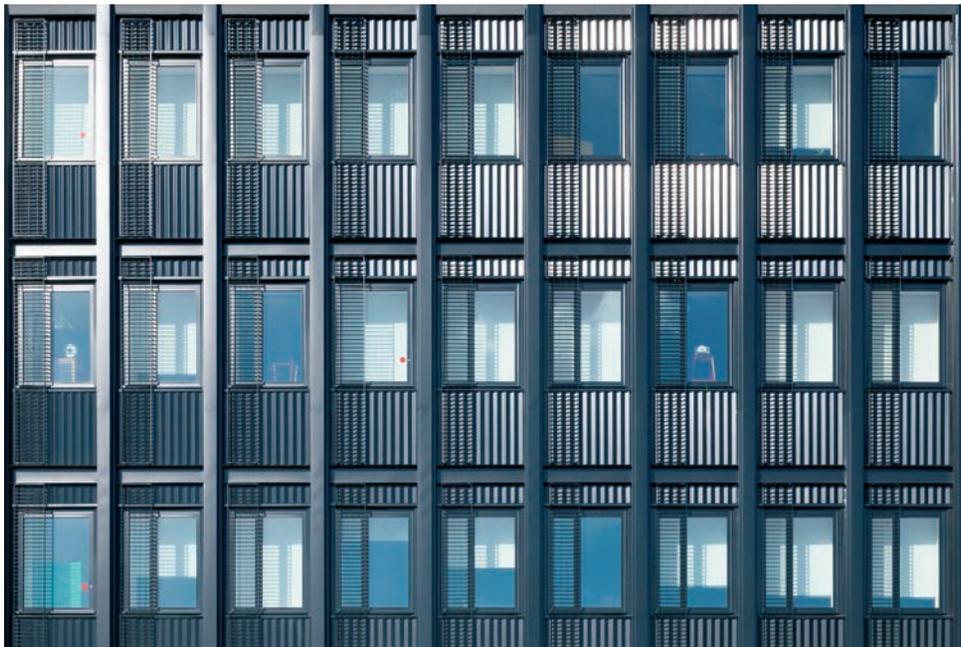
Le Jury PAB 2016



©Anthracite



©Alexandre Wasilewski



©Alexandre Wasilewski





©Alexandre Wasilewski

## SÉLECTIONNÉ

# PÔLE CULTUREL - L'AUTRE LIEU

## Sarl Golhen

À Le Rheu (35)

1 157 m<sup>2</sup> - 3 012 000 € TTC

Livré en août 2014

Mairie Le Rheu

La Ville de Le Rheu a décidé d'exploiter le potentiel de la Ferme de la Mare, préservée en centre-ville, pour réaliser sa médiathèque. Composés de trois corps de bâtiments indépendants, les existants ne développaient pas suffisamment de surface pour accueillir le programme de la médiathèque. Par contre, leur implantation délimitait un espace central. C'est ce lieu qui accueille aujourd'hui, dans un grand volume, le cœur de ce nouvel équipement. La démarche de conception consiste à affirmer la présence de ce nouveau lieu culturel du Rheu. Tourné vers le centre bourg, un grand volume habillé de bois vient liaisonner les trois bâtiments de la Ferme.

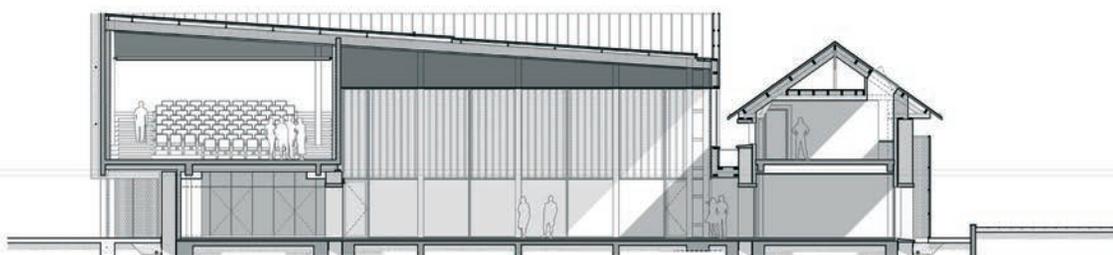
Le corps Sud est conservé dans sa volumétrie et légèrement allongé. Il accueille le pôle social, l'espace multimédia, la préparation des ouvrages, les services administratifs et enfin les blocs sanitaires. Le petit bâtiment Ouest abrite les locaux techniques, l'escalier et l'ascenseur.

Quant au bâtiment Nord, seul le rez-de-chaussée en terre est conservé pour abriter l'espace d'exposition. Le grand volume « boîte » abrite le hall d'entrée, la médiathèque à rez-de-chaussée, puis, à l'étage, une mezzanine ouverte sur le cœur, un amphithéâtre de 80 places et un espace d'animation. Conçu dans une démarche environnementale ciblée BBC, l'ensemble représente une surface de 1 430 m<sup>2</sup> utiles.

Un travail de perméabilité visuelle et d'échange intérieur-extérieur a été mené. Le grand cadre Nord qui surplombe l'entrée offre un immense scope sur le centre bourg et inversement s'offre à montrer l'activité interne. Le décollement de la grande boîte en lames bois montre clairement l'entrée placée en retrait pour ménager un auvent et un abri deux roues. Les lames bois assurent le lien avec les bâtiments en terre, filtrent les apports solaires sur les grands ensembles vitrés et marquent clairement l'identité du lieu. Charpente bois/métal, structure béton, grands ensembles vitrés, ardoises naturelles et zinc, ... Des choix pour répondre le plus pertinemment possible aux contraintes du projet, et à la fragilité des vieux bâtiments en terre.



©Stéphane Chalmeau





©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau



©Stéphane Chalmeau

## SÉLECTIONNÉ

# RÉHABILITATION DU MANOIR DE RANDRÉCARD

## Onze04 Architectes

À Treffléan (56)

1 200 m<sup>2</sup> - 1 200 000 € TTC

Livré en juillet 2015

SCI Pré de l'Étang

Réhabilitation et extension du Manoir de Randrécard, salle polyvalentes (mariages et séminaires) et hébergements. Programme : salle polyvalente 300 places, 2 salles polyvalentes de 30 et 50 places, 4 salles de réunion de 30 places, vestiaire, office traiteur, 10 chambres, 4 dortoirs, 50 couchages.

Le projet pour la réhabilitation et l'extension du Manoir de Randrécard se situe au Nord-Est de Vannes, sur la petite commune de Treffléan, en pleine campagne bretonne. L'ensemble bâti est implanté au cœur d'un espace boisé classé dense et bénéficie de belles perspectives sur le plan d'eau en contrebas.

Le Manoir, qui se compose de quatre bâtiments, recrée un espace extérieur remarquable au centre duquel pousse un arbre majestueux. La cour permet d'agencer les différents flux inhérents à l'activité du lieu, qui s'organise entre quatre entités bâties.

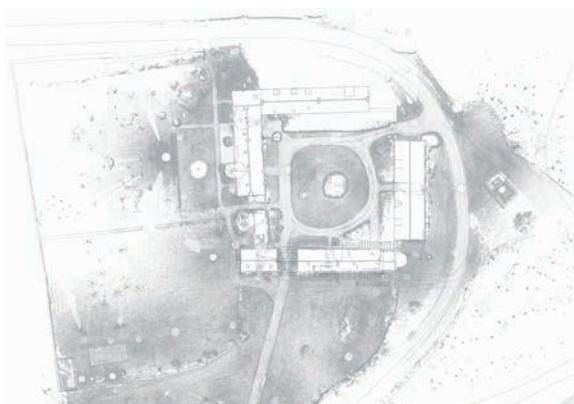
Les espaces collectifs sont situés au rez-de-chaussée (les petites salles de cocktail/de réunion, l'office traiteur, la réception et la bagagerie), tandis qu'une dizaine de chambres s'implantent dans les étages du manoir, de la bagatelle et du four à pain. Seule la grande salle polyvalente se développe sur deux niveaux dans l'ancienne chapelle. Privilégiée, elle profite de points de vue remarquables vers la cour et vers l'ancien clocheton.

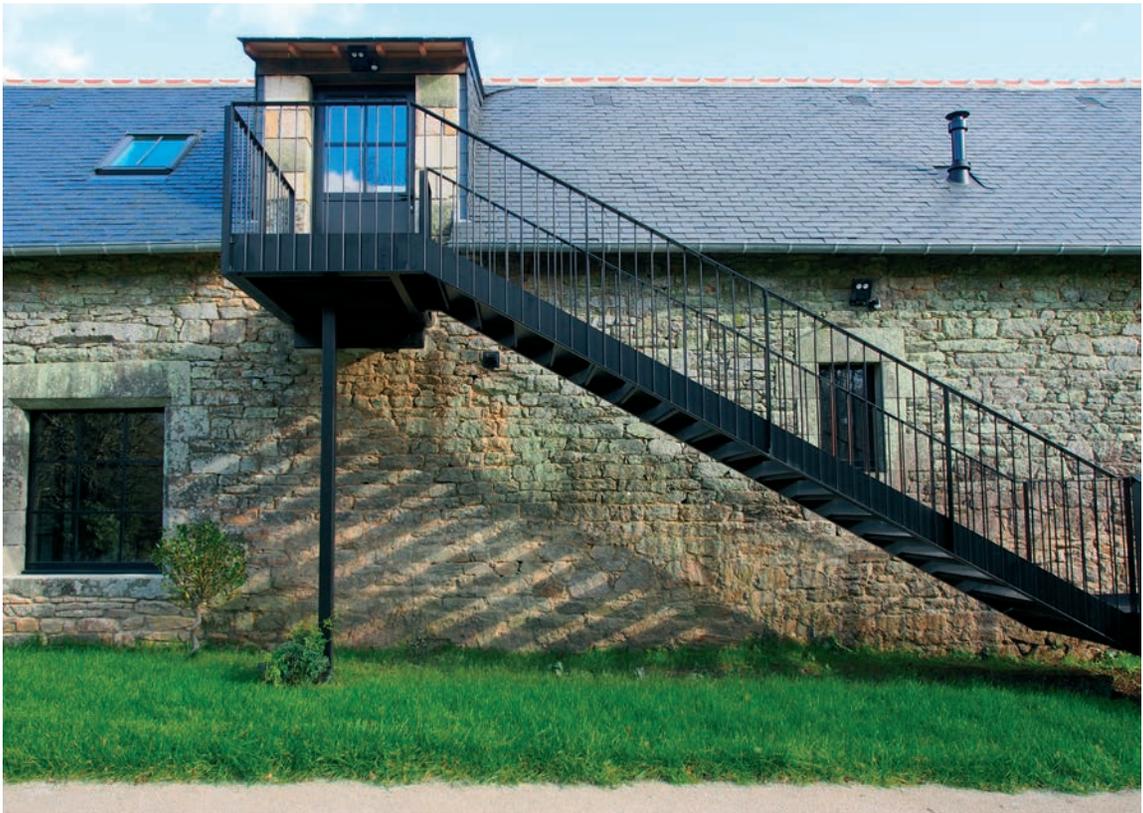
Afin de remédier à la différence de surface entre les besoins programmatiques et les possibilités d'aménagement, le projet propose d'intégrer différents éléments ponctuels réalisés en acier thermolaqué noir qui viennent compléter l'existant. La future extension de la grande salle, les deux escaliers extérieurs, les trois pergolas, ainsi que les quelques huisseries proposent des connexions optimisées entre différents espaces.

L'emploi de structures métalliques noires permet de mettre en place des aménagements légers, qui viennent trancher avec l'écriture vernaculaire du lieu, et marquer ainsi une nouvelle page de son histoire.



©Onze04 Architectes





©Onze04 Architectes



©Onze04 Architectes



©Onze04 Architectes



©Onze04 Architectes

## 06 RÉHABILITER UN LOGEMENT

## ANCIEN RELAIS DE POSTE

### Catherine Rannou & Jérôme Gueneau Architectes

À Morlaix (29)

370 m<sup>2</sup> - 697 867 € TTC

Livré en juillet 2015

Privé

Réhabilitation, transformation en logement, d'anciennes écuries d'un relais de poste datant du XIX<sup>e</sup> siècle, édifice remarquable situé à Morlaix, en zone inondable et ZPPAUP. Les couvertures des bâtiments étaient en amiante. Aujourd'hui, c'est une maison de ville bioclimatique.

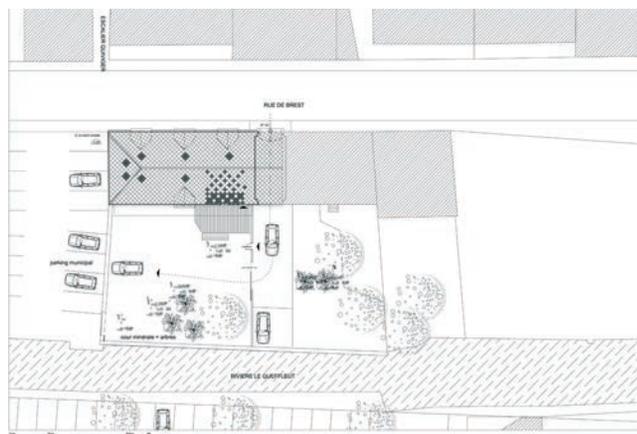
Les entreprises et architectes sont installés à moins de 20 km du projet. C'est un marché privé sans mise en concurrence, les entreprises étant associées dès la conception du projet : La Maison du Bâtiment à Morlaix, TyCoat à Plouigneau, Ateliers du Trégor à Plouigneau, La Forge de Plouezoch, Pierre Hyver à Plouegat-Guerrand, Harscoat et Le Coz à Morlaix.

Une approche environnementale articulée autour de trois axes : analyse du cycle de vie des matériaux, pérennité du mode constructif, sobriété énergétique. Cela a permis une solution de rénovation sans se focaliser sur la seule performance énergétique. Matériaux bio-sourcés choisis selon des critères de proximité de filière et contenus d'énergie grise. Simulations thermiques dynamiques menées sur les apports solaires passifs ; une serre-loggia au Sud, double peau, bioclimatique, ouvrante sur les espaces de vie permet de générer d'importants apports tout en constituant un tampon thermique durant les périodes froides. Elle peut être ouverte dès le printemps, les portes fenêtres en bois étant rétractables. Ainsi près de 40% des besoins de chauffage sont issus des apports solaires. Les besoins ont été estimés à 28kWh/m<sup>2</sup>/an. Des « canons à lumières » disposés sous des ardoises de verre, éclairent les pièces jusque dans la profondeur du volume.

La partition intérieure a été conçue comme rassemblant des compartiments autonomes, emboîtés, chacun avec usage, ambiance et climat particulier. Les structures présentaient des désordres, d'importants travaux de confortement ont été entrepris. La charpente a été conservée apparente, la couverture rehaussée et isolée par insufflage de ouate de cellulose. Les aménagements de la cour sont prévus pour être inondés lors des crues du Queffleut.



©Pascal Leopold



La justesse et la précision de l'intervention architecturale génèrent une meilleure lisibilité du site désormais constitué d'un corps de bâtiment réhabilité, d'anciennes écuries de relais de poste, ouvert sur un grand jardin côté rivière en lieu et place d'une ancienne adjonction bâtie obstruant la parcelle.

Au-delà de l'exemplarité recherchée dans son approche environnementale, la transformation en logement du bâtiment conservé est intéressante par le partitionnement intérieur retenu et la recherche de spécificité climatique et d'usage des espaces de la maison, conçus comme des compartiments autonomes, modulables et flexibles.

**Le Jury PAB 2016**



©Pascal Leopold



©Pascal Leopold



©Pascal Leopold



©Pascal Leopold

# Partenaires

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne remercie tous ses partenaires publics et privés, ainsi que ses adhérents, pour leur soutien et leur engagement.

## Les Institutions Publiques



## Le Club Partenaires



Retrouvez les actualités de la MAeB sur :

[www.architecturebretagne.fr](http://www.architecturebretagne.fr)

# PAB



Maison de l'Architecture  
et des espaces en Bretagne

Maison de l'Architecture  
et des espaces en Bretagne  
8 rue du Chapitre - 35000 Rennes

Tél: 02 99 79 18 39  
contact@architecturebretagne.fr  
www.architecturebretagne.fr

Prix : 7€  
ISSN 1969 - 2439